



## Vente maison indivision suite placement maison retraite

Par **Mike 12**, le **30/04/2015** à **10:44**

Bonjour,

Suite à problèmes de santé ma maman a du être mise en maison de retraite médicalisée. D'un commun accord entre frères sœurs et elle nous avons décidé de mettre en vente sa maison qui est par ailleurs en indivision suite au décès de mon père.

Ce malgré l'opposition d'une de mes sœurs, mais ma maman étant d'accord elle a finit par accepter.

A ce sujet nous avons donc tous signé avec une agence immobilière.

Or entre temps ma maman suite à un nouveau souci de santé a vu ses facultés altérées. Elle ne pourrait donc plus signer un compromis de vente, de plus dans ce contexte ma sœur risque de s'opposer à cette vente.

Sachant que les revenus ne pourront suffire à faire face à l'entretien de la maison et le paiement de la maison de retraite. Peut t'ont obliger en cas d'acquéreur la vente dans l'intérêt familial si oui quelles démarches

Vous remerciant d'avance